

**Commune d'Arvieu**  
**Aveyron**  
**Procès-Verbal du conseil municipal**  
**du 20 mars 2026 à 20h30**

**Date de convocation et d'affichage** : 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Arvieu s'est réuni dans la salle du conseil municipal d'Arvieu, en séance publique ordinaire.

Les membres du conseil municipal de la commune d'Arvieu, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026 se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** :

Mesdames BLANCHYS Marie-Paule, BOUDES Anne-Marie, BOUNHOL Hélène, GADEA Pauline, GAUBERT Carole, LACAZE Cécile, PETOUILLAT Dominique, VERGELY Emeline,  
Messieurs ALBOUY Rodolphe, CHAY Fabien, COSTES Florian, FAU Benjamin, MONTEILLET Christian, PERREIN Didier, VAYSSETTES Jean-Charles.

Conseillers en exercice	15
Quorum	7

Présents	15
Absents	0
Votants	15

**Secrétaire de séance** : Madame Cécile LACAZE a été élue secrétaire de séance.

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Didier PERREIN, Président de séance, fait part à l'assemblée que l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale précise qu'en début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité  
DECIDE de nommer un seul secrétaire de séance,  
DESIGNE Madame Cécile LACAZE secrétaire de séance pour cette réunion du 20 mars 2026.

**ELECTION DU MAIRE**

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal a remis fermé, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	7
<b>Nombre de voix Madame BLANCHYS Marie-Paule</b>	<b>14</b>

Madame BLANCHYS Marie-Paule ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire d'Arvieu.

## FIXATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il convient de fixer le nombre de postes d'adjoints au vu du code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2.

Elle précise que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Où il l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité  
DECIDE de la création de 4 postes d'adjoints.

## ELECTION DES ADJOINTS

Madame le Maire d'Arvieu invite le Conseil Municipal à procéder, au scrutin de liste, secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des 4 adjoints.

Madame le Maire présente à l'assemblée la liste des candidats, respectant la parité, aux postes d'adjoints :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Madame Cécile LACAZE
- 2<sup>o</sup> adjoint : Monsieur Rodolphe ALBOUY
- 3<sup>o</sup> adjoint : Madame Hélène BOUNHOL
- 4<sup>o</sup> adjoint : Monsieur Jean-Charles VAYSETTES

Chaque conseiller municipal a remis fermé, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	7
<b>Nombre de voix de la présente liste</b>	<b>14</b>

Ayant obtenu la majorité absolue,  
Madame Cécile LACAZE est proclamée 1<sup>ière</sup> adjointe,  
Monsieur Rodolphe ALBOUY est proclamé 2<sup>o</sup> adjoint,  
Madame Hélène BOUNHOL est proclamée 3<sup>o</sup> adjointe,  
Monsieur Jean-Charles VAYSETTES est proclamé 4<sup>o</sup> adjoint.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30**

Cécile LACAZE  
Secrétaire de séance

Marie-Paule BLANCHYS  
Maire d'Arvieu